

Le DIRE réconcilie les enfants, les familles et l'école

Roubaix : commune du Nord de 96 000 habitants, 30 % de la population active au chômage. Ce contexte économique et social particulièrement difficile s'explique par la désindustrialisation des années 1980-1990, avec la fermeture des usines de textile notamment. Dans cette jolie ville aux maisons de briques rouges, la misère ne se voit pas au premier regard, mais elle est bien là, avec toute la souffrance et les difficultés qu'elle engendre. L'échec scolaire et les comportements violents des enfants sont un de ces symptômes.

Pour certaines familles, la rupture avec l'école est depuis longtemps consommée, alors même que l'école serait un des outils (nécessaire mais pas suffisant) qui pourrait enrayer cette spirale économique et sociale dévastatrice.

Le nombre important d'enfants décrocheurs ou déscolarisés conduit au lancement d'une structure expérimentale multipartenariale en 1998, impulsée par la ville de Roubaix, l'Éducation nationale et la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) du Nord : le Dispositif d'intervention roubaisien en éducation (DIRE).

Le dispositif est géré par l'Association départementale du Nord pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADNSEA), qui gère par ailleurs l'Institut de rééducation d'Armentières¹. Le DIRE, habilité comme service d'éducation spéciale et de soins à domicile² (SESSAD), est devenu un des

services de cet Institut. Le caractère innovant du DIRE a nécessité un montage financier particulier : dans le cadre de son habilitation, le service est financé par une dotation annuelle de la caisse régionale d'assurance maladie d'environ 330 000 euros, l'Éducation nationale a la charge des deux postes de professeur des écoles, la municipalité de Roubaix met à disposition les locaux, en assure l'entretien et finance certains projets, et le conseil général du Nord assure le transport quotidien des élèves.

Le dispositif a pour mission de renouer des liens entre l'école, les familles et les enfants. À travers la prise en charge et l'accompagnement des enfants roubaisiens en échec scolaire, le DIRE apporte également un soutien aux familles et aux enseignants.

Accompagner les enfants en échec scolaire

Le DIRE a comme objectif de créer un espace de réconciliation avec les apprentissages scolaires. Il a trouvé son ancrage au sein de l'école primaire Quinet-Bert, située dans le quartier de l'Écho à Roubaix, qui comprend quatorze classes. L'équipe du DIRE, composée d'éducateurs, d'enseignants, de psychologues cliniciens et d'un temps de médecin psychiatre, prend en charge vingt-cinq enfants de 6 à 12 ans : vingt sont accueillis dans les deux classes spécialisées et cinq font l'objet d'un

les familles. Les SESSAD (services d'éducation spéciale et de soins à domicile) s'adressent aux jeunes souffrant de déficiences intellectuelles et motrices ou de troubles du caractère et du comportement. Ils apportent aux jeunes, en association avec les parents, une aide à l'autonomie, par un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé. Ils interviennent ainsi dans le cadre d'une intégration scolaire, comme auprès des enfants et adolescents non scolarisés, dans leurs différents lieux de vie : crèche, halte-garderie, centre de vacances et de loisirs, domicile... (Source : www.handicap.gouv.fr)

¹ L'Institut de rééducation d'Armentières est un établissement médico-éducatif de l'ADNSEA. Il prend en charge des enfants et des adolescents présentant des difficultés psychologiques avérées qui perturbent gravement leur socialisation.

² Les services d'éducation spéciale assurent un soutien à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie aux enfants et adolescents jusqu'à 20 ans, en liaison avec

accompagnement par un éducateur dans leur classe d'origine. Au sein de cette école, le DIRE dispose d'espaces réservés à son action comme les deux salles de classe, les deux salles d'expression, une salle d'informatique et les bureaux des éducateurs. Cependant, les enfants ne sont pas « coupés » des autres élèves de l'école : ils jouent dans la cour avec eux, mangent tous ensemble à la cantine et peuvent être amenés à participer à des ateliers avec d'autres classes.

L'admission des élèves

« Les enfants pris en charge présentent des difficultés psychologiques avérées dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages : troubles du comportement, retard mental, troubles de la personnalité, explique Francis Colas, directeur de l'Institut de rééducation d'Armentières. Ils ont besoin d'interventions à la fois thérapeutiques, éducatives et pédagogiques dont l'objectif est de donner au jeune les moyens d'appréhender sa propre histoire et d'en devenir acteur autrement que par des conduites qui risquent de le marginaliser. » Tous issus d'écoles de Roubaix, les élèves ont d'abord été repérés par leur professeur, puis suivis par le psychologue scolaire. La situation de ces élèves est signalée à la commission de circonscription préscolaire et élémentaire (CCPE) qui peut décider de saisir la Commission départementale d'éducation spéciale (CDES) pour que l'élève bénéficie d'une prise en charge personnalisée. Lorsque la CDES statue pour une orientation vers le DIRE pour une durée de deux ans, un éducateur du DIRE rencontre la famille et les enseignants pour présenter le dispositif. L'enfant et sa famille sont ensuite reçus à l'école par le chef de service du DIRE, l'éducateur référent, le psychiatre et le psychologue clinicien. Ils leur présentent l'école et son fonctionnement. Ils élaborent un projet individualisé qui contient un diagnostic sur les besoins de l'enfant et les actions à mettre en œuvre au regard de ces besoins. Si la famille donne son accord, elle valide un document individuel de prise en charge,

reçoit un livret d'accueil, et l'enfant intègre à la rentrée scolaire de septembre sa nouvelle école.

La vie en classe

Les élèves sont répartis entre deux classes. Ils sont dix par classe, encadrés par un instituteur et un éducateur spécialisé. L'action conjointe de ce binôme repose sur une hypothèse de départ : les difficultés d'apprentissage sont liées à des problèmes d'ordre psychologique, éducatif ou social. Le DIRE tente de réconcilier l'enfant avec l'école et plus largement avec son environnement, de lui redonner goût à être, à vivre et à chercher. Afin de recréer ce lien avec les apprentissages scolaires, l'équipe du DIRE utilise la « pédagogie institutionnelle » et aménage l'emploi du temps des élèves.

- Les ateliers de « remédiation »

Les élèves alternent des temps d'apprentissage scolaire avec des temps d'ateliers dits de « remédiation ». Selon les besoins de chacun, un temps scolaire, plus ou moins long, est consacré à l'apprentissage du calcul, de l'écriture et de la lecture. L'autre partie du temps se déroule en ateliers : arts plastiques, équitation, photo, musique, sport, théâtre, relaxation, informatique, céramique... « L'objectif de ces ateliers est de valoriser l'élève, de lui montrer qu'il est capable de faire, indique Marie-Paule Florin, chef de service du DIRE. Renarcissisé par ses réussites, il se sent capable d'agir pour se construire. » Le travail réalisé en atelier sur les savoir-faire permet de faire émerger des savoir-être, de rompre avec la spirale de l'échec, mais aussi de repérer des difficultés. Certains élèves expriment leur souffrance dans ces ateliers via la réalisation d'objets ou le choix d'images par exemple... une souffrance qu'ils ne parvenaient pas à exprimer avec des mots jusqu'à présent. Ces ateliers sont donc un outil pour l'équipe psycho-éducative et pédagogique du DIRE, ils permettent aux professionnels d'instaurer un autre type de contact.

- *La pédagogie institutionnelle*

Les axes pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques de la scolarité sont traversés par la pédagogie institutionnelle. Proche de celle de Célestin Freinet, elle a été fondée par Fernand Oury dans les années cinquante³. Elle incite les élèves à être acteurs de leur apprentissage en offrant un cadre d'expression aux enfants et aux adultes. Elle favorise la prise de parole en instaurant des rituels, des moments d'échange et de médiation. Le postulat de départ de Fernand Oury est qu'une classe homogène n'existe pas : chacun évolue à son rythme. Pour que l'élève ait conscience de ses progrès, il propose un outil, qui s'inspire de son expérience de judoka : les ceintures de niveau. De la rose à la marron, ces ceintures matérialisent la position provisoire de l'enfant par rapport aux exigences de la vie au sein du groupe. À chaque couleur correspondent compétences, droits et devoirs, en fonction des possibilités de chacun. Une « ceinture blanche », par exemple « ne dit pas de gros mots », « sait manger calmement » et « demande la parole ». Marron est le niveau le plus élevé : tous les adultes sont ceinture marron. Grâce au tableau des ceintures affichées en permanence dans la classe, les enfants savent toujours où ils en sont. Les ceintures sont délivrées en conseil, une institution centrale de la classe. Deux fois par semaine, les élèves, l'instituteur et l'éducateur spécialisé dialoguent lors de ce conseil qui obéit à certaines règles. L'adulte porte des questions à l'ordre du jour, les élèves également, par l'intermédiaire de la « boîte à questions ». Située dans la classe, cette boîte recueille les interrogations, les plaintes, les souhaits que les élèves inscrivent sur des bouts de papier. Chaque question est examinée en conseil, adultes comme enfants se critiquent et acceptent de se faire critiquer. C'est un lieu de décision, de régulation des conflits, d'élaboration des règles de vie, de reconnaissance des progrès et

d'organisation des prises de responsabilité et des métiers. Une ceinture rose peut exercer un métier, comme arroser les plantes ou nourrir le lapin. C'est le conseil qui veillera à l'exécution des rôles de chacun. En plus du conseil, tous les jours, deux temps de paroles sont institués : le matin « Quoi de neuf ? », en fin de journée « Ça va-t-y ? ».

Avant de commencer la journée de travail, le « Quoi de neuf ? » est un moment pour parler, on raconte ce que l'on veut. Un président distribue la parole et gère le temps. Avant de rentrer chez soi, le « Ça va-t-y ? » est un bref moment de bilan où l'on exprime son ressenti sur la journée sans que cela fasse l'objet de commentaires. Élèves et adultes utilisent un code : la main levée ouverte signifie « Ça va très bien » (soleil), la main fermée signifie « Ça ne va pas » (orage).

- *Le SAS*

Dans l'école, le DIRE a aménagé un SAS, une « petite pièce étanche entre deux milieux différents, qui permet le passage d'un état à un autre » selon le dictionnaire. Éducateurs ou instituteurs amènent les enfants au SAS pour calmer et réguler les tensions, se reposer, trouver un lieu de sécurité, mais un élève peut, à tout moment, décider d'y aller de lui-même. Dans cette petite pièce, sécurisée avec des coussins, l'enfant peut se défouler. Un éducateur est toujours présent au SAS pour l'accueillir, l'écouter, accompagner ses souffrances. Il l'aide à canaliser sa violence, à mettre des mots sur sa colère. Une fois apaisé, ils décident ensemble du moment de la réintégration dans la classe. L'éducateur consigne ensuite dans un cahier de suivi du SAS tout ce qui s'y est passé et s'y est dit.

Que deviennent-ils ?

Parmi les quatorze élèves sortis du dispositif en 2003, cinq ont réintégré l'Éducation nationale (dont un en section d'enseignement général et professionnel adapté dans un collège), un a été admis dans une école en Belgique, trois ont été orientés vers un institut médico-éducatif (IME) et cinq vers des sections internat ou

³ Fernand Oury et Aïda Vasquez, *Vers une pédagogie institutionnelle*, Paris, Maspéro, 1967.

SESSAD d'instituts de rééducation du département du Nord.

Aider les familles

« *Il est illusoire de vouloir aider les enfants sans soulager aussi la douleur des parents.* » Cette phrase de Maurice Titran, pédiatre, responsable du Centre d'action médico-sociale précoce de Roubaix, résume la philosophie d'action du DIRE en direction des familles. Toutes les familles qui confient leur enfant au DIRE sont accompagnées par un éducateur référent. Celui-ci se rend au domicile de la famille entre une fois par semaine et une fois par mois. Bien souvent, les parents sont découragés, se sentent coupables. L'éducateur les soutient dans leur rôle éducatif en valorisant leur responsabilité et leurs efforts. Il les informe des progrès de leur enfant, réfléchit avec eux sur son orientation scolaire et prend en compte la souffrance psychique de la famille. Au cours de l'accompagnement, d'autres facteurs de fragilité peuvent apparaître. L'éducateur aide les familles dans leurs démarches, les oriente vers les professionnels concernés : assistante sociale, médecin spécialiste... Plus largement, le DIRE souhaite aider les parents à reprendre une place dans la cité en tant que parents et citoyens. Pour favoriser le lien avec l'école, les parents sont invités à participer à des groupes de parole et à des « tables d'hôte » organisés à l'intérieur de l'école.

Un après-midi par semaine, les élèves participent en classe entière à l'atelier « Identité ». L'enseignant, l'éducateur et le psychologue clinicien animent cet atelier où l'élève parle de lui, de son identité sexuelle, de l'hygiène, de l'alimentation à l'aide de supports adaptés. En parallèle, les parents des deux classes, réunis séparément, participent une fois par mois à l'atelier « Leur petit monde ». Organisées en groupe de parole, animées par un éducateur et un psychologue clinicien, les séances sont consacrées aux thèmes qui ont été abordés par les enfants en atelier « Identité » et utilisent les mêmes supports. « *Les parents en retrait se*

nourrissent de la parole des autres au début, raconte Marie-Paule Florin. *Ce lieu de rencontre des parents leur permet de sortir de leur isolement, d'échanger sur leurs difficultés quotidiennes d'éducation, de les valoriser dans leur rôle et leur compétence.* »

Un autre outil visant à recréer du lien entre l'école et les parents a été mis en œuvre par le DIRE : les tables d'hôte. Une fois par mois, le DIRE invite parents, instituteurs de l'école Quinet-Bert, partenaires sociaux et associatifs de la ville, habitants du quartier à partager un repas, et à participer à un débat autour d'un thème traité avec des spécialistes invités. Ont ainsi été discutés des sujets comme les relations entre frères et sœurs, la place du père, les troubles du langage, l'éducation spécialisée. Les repas sont confectionnés par les familles, l'équipe éducative et les volontaires potentiels dans une grande cuisine située dans les locaux du DIRE. Chaque table d'hôte réunit une trentaine de personnes dans une salle attenante à la cuisine. La réalisation de celle-ci a été cofinancée par des crédits de la politique de la ville et par une dotation exceptionnelle de la DDASS du Nord.

La dimension médico-psychothérapeutique

Deux psychologues cliniciens et un psychiatre interviennent à temps partiel au sein du DIRE. Ils travaillent auprès des enfants, des familles, mais aussi auprès de l'équipe éducative. La dimension thérapeutique du DIRE est assurée par le médecin psychiatre, qui suit les élèves et assure les prescriptions médicamenteuses si nécessaire. Il est également présent lors des entretiens avec les familles. Le psychologue clinicien travaille avec les enfants lors des ateliers « Identité » et se positionne aussi comme observateur lors des ateliers de « remédiation ». Les tests et les entretiens individuels avec les enfants sont réguliers, mais le psychologue peut aussi intervenir ponctuellement en cas de conflits ou de crise. Il est à l'écoute des parents lors de l'atelier « Leur petit monde » ou lors des tables d'hôtes, mais il les rencontre

individuellement s'ils le souhaitent ou sur demande de l'équipe pédagogique. Psychologues et psychiatre conseillent les professionnels lors des réunions d'équipe du DIRE. Ils permettent une mise à distance des situations, apportent des réponses aux questionnements des professionnels et apaisent les tensions.

Soutenir les enseignants

Fort de son expérience, le DIRE propose également des actions de prévention de l'échec scolaire et de la maltraitance dans les écoles maternelles et primaires de Roubaix. Ces actions sont de diverses natures : écouter les difficultés des enseignants, aider au développement des liens entre l'école et les familles, dénouer les relations de conflit entre les enfants et l'école, les parents et l'école. Le DIRE est aussi sollicité pour intervenir dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

Par ailleurs, les éducateurs du DIRE interviennent dans les écoles roubaisiennes, auprès de cinq enfants en difficulté d'apprentissage scolaire ayant des problèmes de comportement. L'objectif est de permettre à ces enfants de poursuivre leur scolarité dans leur classe d'origine. Le DIRE est habilité comme service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD). L'intégration d'un élève en SESSAD est décidée par la commission départementale d'éducation spéciale (CDES) et donne lieu à la signature d'une convention tripartite

(DIRE, école, parent) et à la rédaction d'un projet individualisé d'intégration. Toute l'année scolaire, durant deux ans, l'éducateur référent se rend dans la classe de l'élève au minimum une fois par semaine. Il soutient à la fois individuellement l'élève en difficulté et l'instituteur. Les rencontres entre l'éducateur et l'élève se font dans la classe autour d'activités : terre, bois, écriture... Par ailleurs, les cinq élèves en intégration scolaire se retrouvent dans les locaux du DIRE une ou deux fois par semaine pour suivre une « étude spécialisée » : activités thématiques encadrées par un éducateur et un enseignant du DIRE favorisant la médiation et la réconciliation.

Ainsi, plusieurs partenaires font vivre le DIRE ; pour autant, ils n'ont pas toujours le même langage, qu'il s'agisse des élus, des enseignants, des éducateurs, des psychologues... ce qui n'est pas sans poser quelques difficultés. Intervenant dans la transversalité, le dispositif repose sur un montage financier qui nécessite un engagement à long terme des partenaires. Source de fragilité financière, cette approche transdisciplinaire est pourtant la force et l'originalité du DIRE.

Alors que cette initiative a été reconnue comme une « expérience digne d'intérêt » par la Fondation de France, on peut se demander pourquoi elle n'est pas transposée dans d'autres écoles.

Dispositif d'intervention roubaisien en éducation

46, rue Delespaul

59100 Roubaix

Tél. : 03 20 36 18 28

Fax : 03 20 27 81 33

E-mail : dire@adnsea.fr

Mots clés (indexation DPH) : ÉCOLE, ÉDUCATION, ÉCHEC SCOLAIRE, ENFANTS.

Fiche réalisée le 18/05/2004
